

Création et développement de l'Association des Églises de Professants des pays Francophones (AEPF)

Note rédigée par Pierre Geiser¹

Au cours de ses dernières années d'existence, l'Association des Églises de Professants des pays Francophones s'est légitimement interrogée sur sa raison d'être et son avenir. Avec la mise en place du Conseil national des évangéliques de France (d'abord comme une plateforme d'échanges et de prières sans existence juridique), elle perdait de sa pertinence sauf à devenir l'un des pôles du CNEF ce qui ne se réalisa pas. Lors de l'assemblée générale du 24 novembre 2004, il a été demandé aux instances de l'AEPF d'établir une nouvelle photographie du paysage évangélique, de la comparer avec la photo du paysage à sa naissance, et d'analyser le mouvement général, ceci afin de mieux comprendre ce qu'était l'AEPF à ce moment-là, et ce qu'elle représenterait par la suite. Pierre Geiser a commencé à répondre sur le champ à cette demande, puis a rédigé la présente note écrite envoyée avec le compte rendu de l'AG en question.

Etienne LHERMENAULT

Essai de reconstitution de la photographie de la situation au début de la seconde moitié du XX^e siècle

En France, plusieurs Unions se relèvent difficilement du traumatisme subi lors de la création de l'ERF en 1939². Claude Baty, dans sa thèse de Maîtrise en théologie résume ainsi la situation (page 243) : « Si pour les réformés il n'y a pas eu de discussion, les choses sont moins faciles pour les réformés évangéliques puisqu'une minorité résiste à l'unité, et carrément difficiles pour les méthodistes et les libristes. » L'Union des Églises Évangéliques Libres a vu ses plus importantes Églises et une forte minorité de ses membres adhérer au projet de fusion proposée par les Églises protestantes issues de la réforme. Le Synode méthodiste a été dissous suite au vote majoritaire des Églises favorables à la fusion. Six Églises seulement ont choisi de rester en dehors de ce regroupement. Elles se sont reconstituées en Union dès début 1940. Les Églises protestantes Évangéliques ont, elles aussi, majoritairement choisi de rejoindre l'ERF. Une minorité a constitué l'Union des Églises réformées évangéliques indépendantes. Cette dernière Union, bien qu'elle ne partage pas la même conviction d'Église de professants, était historiquement proche des deux précédentes. Il faut aussi prendre en compte le fait que ce bouleversement est intervenu au moment où éclatait la seconde guerre mondiale, ce qui n'a pas facilité la « convalescence ».

Dans la deuxième moitié des années cinquante, le paysage évangélique est très morcelé. À côté des Unions citées ci-dessus, d'autres Unions ou Fédérations d'Églises se développent. Elles n'ont pas été affectées par la fusion de 1939³, mais la guerre les a aussi touchées. Dans le contexte d'après guerre, les choses commencent à bouger. Les Mennonites s'impliquent beaucoup sur le plan des œuvres « au nom de Jésus-Christ ». Les Baptistes, qui ont aussi connu des heures sombres et des divisions au cours de l'entre-deux guerres, se développent en deux groupes séparés, la Fédération baptiste (FEEB) et l'Association Baptiste, plus l'Église du Tabernacle, qui compte au début des années soixante parmi les plus importantes (plus de 300 membres). Les Assemblées de frères connaissent un développement considérable, en partie par des transferts darbystes, et surtout grâce à des efforts d'implantation vigoureusement soutenus par les Assemblées de Suisse et de Grande-Bretagne. Contrairement aux Unions déjà citées, les Assemblées, fermement congrégationalistes n'ont pas de structure forte, ce qui fait que leur développement n'apparaît pas au premier abord. Aux groupes cités, il faut ajouter de nombreuses Églises indépendantes, certaines sont le résultat de scissions locales, d'autres sont le fruit du travail de missionnaires venus de l'étranger. De nouvelles Unions se constituent suite à des efforts structurées d'œuvres missionnaires dénominationnelles déterminées à s'implanter sur cette terre de mission. On peut citer l'œuvre de Chrischona, qui travaille surtout dans l'est de la France, comme aussi l'Union de l'Église Évangélique Méthodiste (Evangelische Gemeinschaft maintenant connue sous le sigle UEEM) – avec une implantation particulière dans le sud-ouest, à Agen.

¹ Les dates font l'objet de quelques imprécisions signalées en note.

² 1938 et non 1939.

³ Idem.

Depuis longtemps, l'Alliance évangélique permet à des personnes individuelles, quelle que soit leur appartenance ecclésiastique dans ce protestantisme morcelé, de trouver un moyen d'exprimer leur appartenance commune au corps de Christ. Ceci s'exprime surtout au travers de la semaine de prière qu'organise l'Alliance Évangélique Universelle au début de chaque année. Au début des années 60, sous la présidence du pasteur Jean-Paul Benoît, l'AEF s'ouvre à l'adhésion de personnes morales. L'Armée du Salut est parmi les premières à y adhérer.

La Fédération Protestante de France est aussi un lieu de rencontre où des évangéliques (Baptistes et Réformés évangéliques en particulier) se retrouvent avec les Réformés et les Luthériens. Entre évangéliques des différentes dénominations, certains ont une tradition longue de contacts fraternels tant au niveau national que local.

Le mouvement de Pentecôte reste lui assez à l'écart, tant par sa position revendicative d'un « plein évangile », que par l'attitude de méfiance que cultivent à leur égard les évangéliques « traditionnels ».

Entre évangéliques traditionnels désireux de contacts et pentecôtistes, la Fédération Évangélique de France (FEF) se constitue aussi à la même époque. Elle rassemble surtout des Églises locales dont beaucoup sont indépendantes, ainsi que des œuvres. Sa position est « fondée sur la Bible pour édifier une digue contre la marée montante de l'œcuménisme, du pentecôtisme... ». Elle espère obtenir la reconnaissance de l'État et le partage du temps d'antenne accordé à la FPF à la radio nationale. Il faut se souvenir qu'à l'époque les évangéliques achetaient au prix fort, à des heures très matinales ou très tardives, des plages pour annoncer l'évangile par ce moyen, en attendant la télévision.

C'est dans ce contexte qu'a lieu à Orthez (en 1957) la rencontre qui est à l'origine de l'AEPF.

Il est sans doute utile de reproduire ici l'avant-propos (à l'étude présentée par Samuel Bénétreau et Gabriel Millon lors de cette rencontre fondatrice) :

A l'issue de ces deux journées de travail, les délégués, tout en exprimant leur joie d'avoir vécu ces heures de communion fraternelle et leur désir de maintenir des liens qui leur sont apparus nécessaires, ont unanimement adopté un texte - que l'on lira plus loin - qui précise leur position en tant qu'Églises de Professants.

Les pages qui suivent ne prétendent pas faire le tour du problème abordé - d'autres études ont été entendues lors de ce Congrès 1957 - ; elles marquent simplement le commencement d'une réflexion commune sur la notion d'Église.

Églises Méthodistes de France, 1, rue Saint-Dominique, Nîmes (Gard)

Fédération des Églises Évangéliques Baptistes de France, 48, rue de Lille, Paris (7e)

Fédération des Églises Évangéliques Libres du Canton de Neuchâtel et du Jura Bernois, 14, avenue de la Gare, Neuchâtel (Suisse).

Mission Biblique du Tabernacle, 163 bis, rue Belliard, Paris (18e)

Mission Évangélique Belge, 7, rue du Moniteur, Bruxelles (Belgique).

Mission Évangélique de France, Labatut-Mérignac (Gironde)

Union de l'Église Évangélique de France, Place Benjamin Zix, Strasbourg (Bas-Rhin).

Union des Églises Évangéliques Libres de France, Annonay (Ardèche)

Union Nationale des Églises Évangéliques Arméniennes de France, 9, rue du Dr Rebatel, Lyon (Rhône).

Les ÉGLISES de PROFESSANTS

affirment que l'Église Universelle se manifeste sur la terre par des Églises locales ayant leur responsabilité propre, mais solidaires les unes des autres.

Largement ouvertes à tous, en tant qu'Église de Jésus-Christ, elles se sentent néanmoins obligées, par la Parole de Dieu, d'examiner sérieusement ceux qui en deviennent membres.

L'Église locale,

ne peut recevoir dans son sein que des membres qui prennent la responsabilité de souscrire aux exigences qu'elle tient de l'Évangile, et qui découlent de sa nature même.

Elle demande à chacun de déclarer avoir accepté le salut, adhérer à la doctrine du Christ, désirer vivre selon les principes de l'Évangile, s'engager au service de Dieu et de ses frères dans l'Église locale.

Elle s'assure que cette déclaration, libre et personnelle, n'est pas démentie par le comportement.

Les Églises de professants reconnaissent qu'elles ne peuvent prétendre grouper la totalité des chrétiens d'un lieu donné, ni être absolument certaines que tous leurs membres sont authentiquement chrétiens.

Elles se définissent donc unanimement de la façon suivante :

« Les Églises de professants sont des Églises locales qui s'estiment contraintes par l'Écriture d'accepter comme membres seulement les personnes qui, placées en face d'exigences spirituelles, doctrinales, de conduite et d'engagement dans une communauté précise, expriment une adhésion libre et personnelle. La communauté examine, dans la charité, le sérieux de cette expression de foi, sans prétendre délimiter exactement l'Église de Jésus-Christ.

Elles se déclarent en communion avec les Églises qui, en si grand nombre dans le monde, se définissent de la même manière et veulent, pour leur part, contribuer à la proclamation de l'Évangile. »

Texte adopté aux Journées d'ORTHEZ
1^{er} Congrès des Professants, 19-20 mars 1957

A la suite de cette première rencontre, le principe de Congrès réguliers, environ tous les 2 à 3 ans a été instauré.

Les buts, tels qu'ils sont définis dans les statuts (1978 - date de rédaction des statuts qui n'étaient encore qu'à usage interne) sont :

- **approfondir et promouvoir la notion d'Église de professants ;**
- **étudier les questions communes aux diverses Églises de professants ;**
- **favoriser l'entraide entre les Union d'Églises.**

Il faut noter que dès le départ, les Unions présentes sont implantées non seulement en France, mais aussi en Belgique francophone et en Suisse Romande. Leur regroupement n'est donc pas franco-français ; il est francophone – tout en se limitant à la partie européenne de cette francophonie.

Parmi les premières préoccupations communes figure **la question de la formation pastorale**. Le Congrès de 1963⁴, qui eu lieu dans les locaux de l'École Biblique Mennonite Bienenberg (en Suisse près de Bâle) s'est tout particulièrement penché sur cette question. A la fin du Congrès, un vœu exprime le souhait qu'une Faculté de Théologie Évangélique soit mise sur pied avec le concours des Instituts Bibliques francophones (notamment Emmaüs, Nogent et l'Institut Biblique Belge).

C'est ainsi qu'est née **la Faculté Libre de Théologie Évangélique** qui ouvre ses portes à l'automne 1965. Dès le départ, la Faculté dispose d'une structure Associative distincte qui lui permet, outre l'ancrage dans les Églises qui l'ont voulue, de s'ouvrir bien au-delà des seules Unions membres de l'AEPF. Au fil des ans, le rayonnement de cette institution a largement contribué à une meilleure compréhension des évangéliques entre eux.

La formulation de vœux est ainsi, dès le début, un élément important au moyen duquel les délégués des Unions demandent au Conseil d'étudier et de mettre en œuvre des projets pour le bénéfice de tous. Depuis près de 50 ans, les professants ont beaucoup avancé sur divers plans, donnant ainsi la preuve que pour leurs Églises on peut émettre autre chose que des vœux pieux sans lendemain !

En plus des Congrès, **des pastorales et des sessions de formation** ont régulièrement été proposées jusque vers la fin des années 90. C'est dans les années 70 qu'elles ont été les plus fréquentées, et que certains pasteurs « de la base » ont commencé à entrevoir la possibilité de faire évoluer nos rapports vers une structure marquant plus nettement notre identité.

⁴ 1962 selon la mémoire des premiers responsables de la FLTE.

Les débats autour de **la notion de Confédération des Églises de Professants** ont soulevé bien des espoirs, mais aussi des hésitations. En 1980, c'est donc la forme d'Association qui a été retenue. Elle paraissait moins contraignante. A ceux qui voulaient aller plus loin, le Congrès de Strasbourg, en septembre 83 accorde la possibilité de former un « groupe intérieur – sorte de noyau dur » aux Unions qui ont la volonté de concrétiser d'avantage leur marche commune. Pour examiner plus en profondeur ces questions d'identité commune, un Congrès spécial est organisé à Orléans, en 1985. Il est préparé par un questionnaire adressé à toutes les Unions. Les réponses sont partagées. Tous ne semblent pas prêts à envisager une structure plus contraignante. Par la suite, les deux groupes les plus importants (FEEB & UEEL), auxquels se joindra l'Église du tabernacle forment la « **Confédération d'Églises Evangéliques Unies** ».

Après la Faculté, il y eut le projet commun de cahiers pour **l'enseignement Biblique des enfants**. Ici, c'est la Fédération Baptiste, qui utilisait un matériel qui avait besoin d'une sérieuse révision. Plutôt que d'entreprendre ce travail pour elle seule, elle a proposé aux Professants de faire œuvre commune. Des équipes régionales trans-unions de bénévoles se sont constituées, prenant chacune en charge une série de leçons destinée aux enfants de 10 à 12 ans (appelée série C). Mais le travail avait de la peine à progresser de manière satisfaisante. Après quelques années, il est apparu qu'une bonne coordination entre ces équipes ne pouvait se faire sans une cheville ouvrière. C'est ainsi qu'il fut décidé en 1982, d'en confier la responsabilité à Mlle Pascale Harnoult, qui terminait ses études à la Faculté de Vaux sur Seine. Chaque Église devait participer à la prise en charge financière que cela représentait. Au début, une bonne partie des Églises a joué le jeu. Avec le temps, certains trouvaient que le travail avançait trop lentement. Il était difficile de motiver les moniteurs pour un matériel devant être acheté en librairie, à un prix au moins égal à celui d'autres programmes.

Lorsqu'il a été possible de rencontrer les moniteurs au cours de sessions de formation, ils ont généralement bien compris la démarche, mais nos possibilités étaient limitées dans ce domaine.

De ce fait, c'est avec peine que ce programme a été bouclé. Financièrement, il a fallu recourir à des avances.

Il faut aussi reconnaître qu'au départ, il n'avait pas été établi d'accord précisant bien les conditions avec l'éditeur. Il a donc été nécessaire de le faire après coup, ce qui nous a permis de rembourser les avances, et de recevoir chaque année quelques droits d'auteurs sur les ventes réalisées par 7 ici.

Quand en 2001, la question de la reprise de ce travail, cette fois-ci en vue **d'un matériel pour les préadolescents**, fut posée par l'Assemblée générale, plusieurs d'entre nous ont été très hésitants, compte tenu des expériences passées. Cependant, une enquête auprès des Églises a révélé le bien-fondé de la demande. Mais comment motiver les Églises ? Comment nous assurer que le projet ne traînerait pas en longueur ? Comment financer une telle entreprise ? Finalement, le projet **Connexion** a reçu un soutien mitigé mais suffisant pour nous permettre d'avancer, non sans crainte. En contournant « provisoirement » la difficulté de l'édition, il a été possible, en automne 2004, de mettre à la disposition des Églises participantes, le CD contenant le programme de la première année, le second étant en cours de réalisation, afin d'assurer la continuation à la rentrée prochaine.

Département Jeunesse : En 1982, une petite équipe, constituée avec des responsables de jeunesse des Unions a été mise sur pied. Elle a organisé plusieurs Congrès de jeunesse (La Costette ; Lyon ; ???), rassemblé les informations concernant les camps et colonies de vacances des Unions membres de l'Association. Jusqu'en 2003, elle a régulièrement publié sa brochure qui a connu un beau succès. Grâce aux informations disponibles dans toutes les Églises, les jeunes de nos divers horizons, comme de beaucoup d'autres milieux, ont eu l'occasion de vivre des temps forts ensemble. Ceci a certainement contribué à un enrichissement mutuel, à une meilleure connaissance réciproque et à une prise de conscience de la grande proximité de nos familles spirituelles dont les noms semblaient nous différencier. Le département a aussi proposé une bourse d'échange de personnel d'encadrement des séjours de vacances, et des sessions de formations (sous couverture d'organismes agréés, surtout le CPCV). Après des années de fonctionnement plus ou moins satisfaisant, en raison du petit nombre de personnes suffisamment motivées pour dégager du temps, le département s'est essoufflé. D'autres structures, faisant appel aux mêmes personnes ont aussi su leur proposer des actions plus motivantes. Actuellement, le Département se trouve réduit à sa plus simple expression, avec Jéma Taboyan,

permanente pour la jeunesse des Églises arméniennes et depuis début 2004, employée à mi-temps par la Ligue pour la lecture de la Bible.

La brochure a cessé de paraître, faute de moyens humains. Depuis deux ans au moins, le besoin d'avoir **un site Internet** se faisait sentir. Mais, avec nos faibles moyens humains et matériels, sa mise en orbite s'est fait attendre. C'est au début de l'automne 2004 que nous apprenions qu'un membre de l'Assemblée CAEF de Palaiseau (Bruno Petit) avait le désir de nous aider à produire un site pour prendre la relève de la brochure, et continuer ainsi à mettre les informations à la disposition des familles et des Églises. Le Conseil a donné son accord, et le projet commence à prendre forme.

En janvier 2001, après 4 décennies de cheminement parallèle émaillé de conflits quelquefois douloureux, sur fond de rivalité, les responsables de la FEF et de l'AEF se sont rencontrés en présence des présidents d'une grande partie des Unions et Fédérations d'Églises Évangéliques. Le but de cette convocation était de mettre un terme aux hostilités du passé. La repentance et le pardon mutuels sont implorés et accordés. Ce fut un moment historique dont l'AEPF s'est réjoui de tout cœur. Pendant toute cette période, elle avait rassemblé, non sans mal quelquefois, les tenants des différents courants qui se retrouvaient en son sein.

La réconciliation a permis la constitution, encore officieuse d'une plateforme de rencontre, de dialogue et de partage. Beaucoup d'espoirs, et quelques craintes sont nés de ce beau jour qui est certainement l'œuvre du saint Esprit !

Dans ce paysage évangélique nouveau, à l'avènement duquel l'AEPF a certainement contribué pour une large part, et dont nous nous réjouissons sans arrière pensée, une question cruciale se pose : L'AEPF doit-elle continuer d'exister, ou ferait-elle mieux de laisser la place à de nouvelles structures ? ***La question est posée.***

Cet historique est incomplet, et d'autres pourront l'enrichir. Tel qu'il est, il peut nous servir de « photographie provisoire » du paysage dans lequel est né et a évolué l'AEPF jusqu'à maintenant.

Pierre GEISER